



Projet pédagogique

ACM de Saône

2025 - 2026



Les Francas Saône

26 rue de la mairie

25660 SAÔNE

Les Francas du Doubs

7 rue Léonard de Vinci

25000 BESANÇON

*les temps
éducatifs
et des loisirs*

LE TEMPS
GOURMAND 

1. L'organisateur

L'accueil périscolaire de Saône est géré par Les Francas du Doubs, dont le siège est situé au 7 rue Léonard de Vinci à Besançon. Les Francas du Doubs est un groupement associatif d'éducation populaire, qui œuvre pour l'épanouissement et la citoyenneté des enfants et des jeunes à travers l'animation et l'éducation non formelle.

Les Francas du Doubs, association agréée « Entreprise Solidaire à Utilité sociale » en application de la loi relative à l'économie sociale et solidaire de 2014, ayant pour objectif de créer un écosystème favorable au développement des acteurs de l'économie sociale et solidaire s'engage dans une triple dimension :

- Sociale,
- Environnementale,
- Locale.

L'association associe les personnes physiques et les personnes morales qui favorisent ou participent à l'action éducative, sociale et culturelle en faveur des enfants, tels que définis par la convention internationale des droits de l'enfant.

L'association historique a pour objet :

- De promouvoir la place des enfants et des jeunes dans la société, -d'informer et de former les personnes concernées par les enfants, les jeunes et leur éducation
- De développer des projets d'accueil et d'activités à l'intention des enfants et des adolescent(e)s,
- De susciter et regrouper toute forme d'activités et de structures de loisirs éducatifs, culturels et sportifs -notamment les centres de loisirs- répondant aux besoins des enfants et des familles, d'en assumer au besoin la gestion,
- D'inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets éducatifs locaux ou territoriaux comme de participer à leur réalisation,
- D'étudier et de promouvoir d'information adaptés aux structures et aux publics

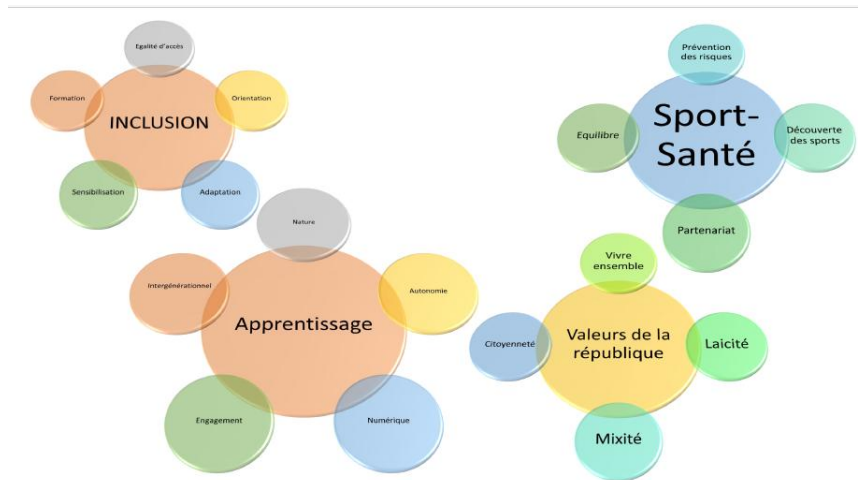
Engagements et valeurs

- Éducation pour tous : favoriser l'accès aux loisirs et à la culture.

- Développement de l'autonomie et de la citoyenneté des enfants et des jeunes.
- Promotion du vivre-ensemble et de l'inclusion dans les accueils et les activités.

L'association est un acteur clé du secteur de l'animation dans le Doubs, collaborant avec les municipalités pour offrir un cadre éducatif enrichissant en dehors du temps scolaire. Le projet éducatifs est fondé sur 4 axes d'orientation, 17 objectifs de développement durable et 14 valeurs.

Les 4 axes éducatifs



Les 14 valeurs éducatives



Les 17 objectifs de développement durable

	Combattre la pauvreté des familles notamment monoparentales avec nos séjours, et participer à la réduction de la pauvreté par l'appui à la scolarisation (CLAS) ou l'accès à la culture		Impliquer les publics dans une utilisation de l'énergie et sensibiliser aux modes alternatifs et complémentaires
	Découvrez un nouveau partenaire durable Carte Blanche Améliorer la qualité des repas avec Château d'Uzel		Par l'emploi des parcours Employeur Engagé pour réduire la proportion de jeunes non scolarisés, ni en emploi, ni en formation 1 jeunes 1 solution La recherche de mutualisation sur un territoire Le recrutement des séniors
	Découverte des pratiques sportives et alternatives bien-être (Snoezelen, Yoga, Méditation)		De nouvelles solutions de mobilité le SCHOOL BUS En 2022
	Le PRH pour inclure TOUS les enfants		Faire de l'égalité des chances une réalité : CLAS, CENTRE SOCIAL, TIERS LIEUX NUMERIQUE
	Des programmes pour lutter contre les inégalités de genre dès la crèche! des crèches non genrées, une éducation aux jeux indifférenciés, et des actions contre les stéréotypes		Impliquer les citoyens dans la vie de la cité : parents, ados chantiers citoyens, centre social Grand Charmont
	Impliquer les enfants contre le gaspillage et la préservation de l'eau		
	Développer l'économie circulaire, une politique d'achats ESS et e, la lutte contre le gaspillage, l'éducation au Up cycling		Participation aux actions de sensibilisation avec le ministère de la justice, de lutte contre les violences faites aux femmes, SOS racisme
	Sensibiliser les enfants et les parents aux enjeux climatiques et les éco-gestes		
	Avec 53kg de plastique par habitants, nous substituons pour lutter contre la pollution marine!		Découvrez notre partenaire engagé United Schools
	Sensibiliser à la préservation des milieux forêts, montagnes, nos activités découvertes		

<https://wheelofnames.com/fr/mt7-4kf>

2. Présentation de la structure

Les horaires d'ouverture

- Le périscolaire du matin : 7h15 à 8h30.

- La restauration scolaire : de 11h45 à 13h45 (école maternelle) et 12h00 à 13h45 (école primaire)
- Le périscolaire du soir : de 16h30 à 18h30 (école maternelle) et de 16h15 à 18h30 (école primaire)

Les locaux

L'accueil de loisirs de Saône étant un multi-site sur les temps de périscolaires et restauration scolaire, les enfants sont accueillis dans 2 lieux distincts : école élémentaire et école maternelle. Les mercredis loisirs (et les vacances scolaires), quant à eux, se déroulent pour tous les enfants à l'école élémentaire.

Ecole maternelle	École élémentaire
<ul style="list-style-type: none"> • 1 salle de restauration • 1 salle d'activités • 1 salle de repos • 1 bureau • 1 cour • Des sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 salle de restauration • 2 salles d'activités • 1 salle pour les devoirs • 1 bureau • 1 salle sportive • 2 cours • Des sanitaires • 1 salle de rangement pour le matériel

Nous avons également la possibilité d'utiliser d'autres salles communales, ainsi que les terrains de sport et les espaces naturels (forêt, marais...) situés sur la commune.

Le public accueilli

À l'accueil périscolaire, seuls les enfants scolarisés dans les écoles de Saône peuvent être inscrits. En revanche, l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires est ouvert à tous les enfants, quelle que soit leur commune de résidence.

Le public accueilli est varié et reflète une grande mixité sociale, enrichissant ainsi l'expérience collective des enfants. Les enfants pris en charge ont entre 3 et 12 ans et sont répartis en groupes selon leur tranche d'âge.

Les enfants de 3 à 6 ans

Pour répondre à leur besoin de sécurité et de repères, l'accent est mis sur :

- Des temps d'accueil structurés avec des consignes claires et adaptées à leur âge.
- La mise en place de rituels et de repères quotidiens pour les rassurer.
- Des temps de pause et de jeux adaptés à leur rythme biologique.
- Une organisation du temps méridien permettant une pause repas ne dépassant pas 40 minutes, pour respecter leur capacité d'attention et leur fatigue plus rapide.

Les enfants de 6 à 11 ans

À cet âge, les enfants développent une plus grande capacité de récupération et une meilleure attention. L'accueil de loisirs s'adapte en leur proposant :

- Des activités permettant l'acquisition de nouvelles compétences (techniques, sportives, artistiques).
- Des expériences encourageant l'autonomie et la prise d'initiatives.
- Des jeux de groupe favorisant la valorisation personnelle, le dépassement de soi et la responsabilisation.

Public spécifique

Les locaux étant adaptés à accueillir des enfants à besoins particuliers, il est attendu de la part des animateurs une adaptabilité à la situation de chaque enfant, tant dans leurs comportements, dans l'attention portée aux enfants que dans l'insertion au sein du groupe. L'équipe, en cas de besoin, pourra en amont faire appel au Pôle Ressource Handicap. Afin de rendre l'inclusion la plus positive possible, l'accueil des enfants concernés sera préparé en amont avec la famille voire avec la référente inclusion de l'association.

3. Les différentes missions de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation collabore pour proposer un encadrement garantissant la sécurité physique et affective des enfants présents au sein de la structure. À travers les activités et les différents moments de vie à l'accueil, elle permet aux enfants de se développer individuellement et collectivement tout en respectant les besoins et le rythme de chacun. L'accueil de loisirs est un lieu où les enfants apprennent en s'amusant et en rêvant.

Grâce à des réunions régulières, l'équipe construit des projets d'animation et élabore des plannings d'activités sur plusieurs séances, permettant ainsi d'atteindre les objectifs pédagogiques définis collectivement. Ces réunions sont aussi l'occasion de discuter des difficultés rencontrées sur le terrain et de renforcer la cohésion de l'équipe.

Le directeur et le directeur adjoint

- **Administratifs** : le directeur est responsable des démarches administratives visant le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs : gestion du budget, commande des repas, déclarations de sorties, création des dossiers des animateurs, suivi de la fiche complémentaire, création des factures, gestion des inscriptions...
- **Pédagogiques** : le directeur rédigera, en collaboration avec l'équipe d'animation, le projet pédagogique. Il s'assurera également de sa bonne mise en œuvre dans la structure durant toute la durée du séjour...
- **Formateurs** : le directeur veillera à former les animateurs dans le cadre de leur stage pratique. Il veillera à être à l'écoute et disponible pour répondre au mieux aux besoins et attentes de l'équipe. Il mettra également en place des réunions d'échanges sur les pratiques de chaque membre de l'équipe d'animation. Il devra être un exemple pour l'équipe afin de lui transmettre sa passion pour l'animation !
- **Relationnels** : Le directeur est responsable de la bonne communication au sein de l'équipe d'animation. Il veillera à ce que chaque membre de l'équipe, y compris lui-même, soit disponible afin de pouvoir offrir une oreille attentive aux enfants et aux parents.
- **Public spécifique** : Le directeur s'assure d'un accueil plus conséquent des parents et des enfants en situation de handicap afin d'adapter le mieux possible l'accueil de l'enfant. Il se mettra en lien avec la référente handicap pour préparer et adapter les aménagements prévus pour ces enfants.

Les animatrices et animateurs

- **Pédagogiques** : L'animateur participera à l'élaboration du projet pédagogique pour que ses idées et ses valeurs y soient représentées en accord avec toute l'équipe d'animation dans une volonté de cohérence. Il veillera à animer les journées dans le respect du projet pédagogique afin que ses pratiques soient cohérentes avec celles de ses collègues. L'animateur devra s'assurer de la sécurité morale, physique et affective des enfants dans

la structure, pour cela il devra vérifier la qualité des locaux (issues de secours...) et organiser des « coins » afin que les enfants puissent s'isoler s'ils en ressentent le besoin.

- **Relationnels** : l'animateur saura être disponible tant pour les échanges avec ses collègues, avec les enfants qu'avec les parents. Il devra être attentif aux attitudes et/ou paroles des enfants afin de pouvoir repérer la fatigue, la colère ou tous autres sentiments. Il devra également être capable de fixer des limites aux enfants et de s'y tenir pour le bien de l'enfant et du groupe. Afin de veiller à la sécurité affective des enfants, les animateurs devront faire attention à ne jamais exprimer de préférence ou de ressenti envers un enfant en particulier.

Les animateurs devront avoir une attitude positive devant les enfants : l'utilisation du téléphone portable, le langage grossier, les attitudes vulgaires et les tenues vestimentaires inadaptées sont à bannir de la journée au centre de loisirs. Ils devront donner l'exemple, trouver la bonne distance avec les enfants (ni copain, ni gendarme).

- **Animation** : L'animateur devra s'impliquer dans la vie du centre et veiller à proposer tous les jours des activités aux enfants (jeux collectifs, activités manuelles...) ou de s'intégrer aux jeux mis en place par les enfants. Pour cela il devra effectuer des recherches et échanger ses idées avec ses collègues afin qu'elles soient mises en valeurs et que chaque animateur puisse s'intégrer aux différents projets mis en place. Il est attendu de leur part un petit brin de folie afin de donner envie aux enfants de participer aux ateliers et de créer une ambiance particulière au sein du centre : déguisements, musique d'ambiance, décoration...

Règles à respecter pour tous les membres de l'équipe (cf. règlement de l'association) :

- Ne pas utiliser le téléphone portable devant les enfants, sauf en cas d'urgence nécessitant un appel rapide. Un téléphone fixe est disponible pour contacter les parents si nécessaire.
- Employer un langage approprié et adapté à l'âge des enfants.
- Porter une tenue vestimentaire adéquate.
- Pendant les repas, manger avec les enfants tout en restant vigilant à l'ensemble du réfectoire.
- Participer activement aux activités avec les enfants.
- Jouer et interagir positivement avec les enfants.
- S'abstenir de toute forme de violence physique ou verbale.

Diplômés, en cours de formation ou sans formation, **chaque animateur engage sa responsabilité en choisissant d'encadrer des enfants dans un centre de loisirs**. Il s'engage donc à faire vivre des moments de loisirs en assurant la sécurité des enfants qui lui ont été confiés.

Dans le cadre du projet éducatif de l'association, il est attendu de chaque salarié, quel que soit son poste, d'agir dans le sens de la diversité, de l'équité et de l'inclusion face à toute personne qu'il rencontre dans le cadre de ses missions. **Il devra donc assurer un accueil du public, de ses collègues et des différents partenaires (élus, traiteur, enseignants...) dans l'ouverture d'esprit, la bienveillance et la tolérance**

4. Journées Types des accueils

HORAIRES TEMPS D'ACCUEIL*	JOURNEE DE L'ENFANT	JOURNEE DE L'ANIMATEUR
7h10 -7h15		<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée • Préparation du centre : chauffage, volets, mise en place des jeux
7h15 – 8h30 Périscolaire du matin	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée au centre • Séparation de papa et/ou maman • Rencontre avec le groupe et les animateurs • Premiers jeux calmes pour finir de se réveiller et débiter la journée • Rangement des jeux • Passage aux toilettes • Départ à l'école dans le calme 	<ul style="list-style-type: none"> • Pointage des enfants sur la fiche d'appel • Aide à la séparation / Echanges avec les parents • Echanges et jeux avec les enfants • Description de la journée • Rangement des jeux avec les enfants • Proposition d'un passage aux toilettes • Comptage des enfants • Accompagnement à l'école/au bus • Echanges avec les enseignants
8h30- 11h45/12h00	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de classe 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée un peu en avance • Prise de connaissance des fiches d'appel • Echanges avec les collègues sur le déroulement du temps de

		<p>restauration : quelles animations, quel matériel...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des jeux
<p>11h45/12h00 – 13h30/13h45 Restauration scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Passage aux toilettes • Installation à table / passage au self • Prise du repas en faisant seul dans la mesure de ses capacités • Passage aux toilettes • Départ pour le temps libre : jeux ou temps de repos 	<ul style="list-style-type: none"> • Récupération des enfants auprès des enseignants ou dans les bus – vérification des absents auprès des enseignants • Comptage des enfants • Remontée aux directeurs des enfants absents ou non notés sur la fiche d’appel • Accompagnement aux sanitaires : passage aux toilettes, lavage des mains (enfants et animateurs) • Comptage des enfants installés à table • Service du repas et discuter avec les enfants à table • Aide au débarrassage • Animation du temps de jeux ou du temps de repos • Accompagnement des enfants à l’école ou au bus après s’être assuré du bon nombre d’enfants • Bilan avec l’équipe – moment de convivialité entre collègues
<p>16h10 – 16h45 1^{er} période Périscolaire du soir et goûter</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Séparation avec l’enseignant • Passage aux toilettes et lavages des mains • Installation à table pour prendre le goûter, servi par les enfants entre eux • Débarrassage du goûter et nettoyage de la table • Jeux, activité ou temps de repos • Possibilité de faire ses devoirs • Retour à la maison 	<ul style="list-style-type: none"> • Récupération des enfants auprès des enseignants après avoir pris de connaissance des fiches d’appel • Comptage des enfants • Remontée aux directeurs des enfants absents ou non notés sur la fiche d’appel • Organisation et prise du goûter avec les enfants • Vérification que les enfants repartent bien avec les personnes autorisées à les récupérer • Echanges avec les parents • Animation du temps de jeux <p>18h30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rangement • Ménage succinct (vérification de chasse d’eau...) • Fermeture de toutes les issues • Départ

**les horaires peuvent varier en fonction de l'école et des horaires de contrat de chaque salarié*

L'accueil du matin

Le temps d'accueil du matin doit être un moment calme afin que les enfants prennent le temps de se réveiller à leur rythme. Il est donc impératif que les activités proposées soient calmes et douces. Les enfants disposent de la bibliothèque, des jouets et jeux de société ainsi que de coloriages. Les animateurs sont là pour jouer avec eux (lecture d'un livre, jeux de société...). L'équipe d'animation veille à accueillir les familles, à créer un lien de confiance afin de rendre la séparation la plus douce possible.

La restauration scolaire

Les animateurs doivent faire comprendre aux enfants l'importance d'avoir une alimentation équilibrée. Pour cela, les enfants doivent goûter à tous les plats pour découvrir de nouvelles saveurs qu'ils apprécieront ou non. Dans le second cas, les enfants ne sont pas obligés de finir le contenu de leur assiette.

Des jeux collectifs sont proposés aux enfants par les animateurs sans obligation de participation. Entre chaque période, l'équipe d'animation proposera un repas à thème aux enfants : décor, déguisements...

Self et gaspillage alimentaire

Le service des enfants en maternelles est fait à l'assiette tandis que celui des élémentaires est fait en système de self. Ceci a pour objectif de prolonger le développement de l'autonomie de l'enfant en lui proposant de se servir lui-même, de remplir son plateau avec les différents couverts... et de préparer les CM2 pour le collège où la restauration est en self.

Le développement de ce fonctionnement nous pousse également à surveiller notre gaspillage alimentaire et la bonne mise en place du tri sélectif, que ce soit en fin du repas du midi ou à la fin du goûter. En effet, pendant le débarrassage, les enfants disposent de différents bacs pour trier leurs déchets, afin de transformer cette action de tri en automatisme.

L'accueil du soir

Le goûter est pris collectivement dès la sortie des classes. Les enfants se voient proposés divers produits et peuvent composer leur goûter en fonction de leur envie, de leur faim et du respect de l'équilibre alimentaire (avec les conseils des animateurs). Les directeurs

feront en sorte de proposer des produits de qualité : pas de sur-emballage, produits locaux, produits bio... Le temps du soir est un moment de détente où l'enfant peut à loisir dessiner, jouer (jeux de société, jouets...), faire des activités ludiques... Un espace est mis en place à l'écart du groupe afin que les enfants puissent faire leurs devoirs (les animateurs restent toujours disponibles pour les aider).

Les animateurs proposent des activités ludiques et collectives. Les animateurs organisent des ateliers hebdomadaires auxquels les enfants peuvent s'inscrire : atelier culinaire, lecture, écriture... L'équipe d'animation veillera chaque mois à proposer des activités différentes permettant à l'enfant de découvrir toutes ses capacités et peut-être de nouvelles passions.

Un temps et un espace est dédié aux enfants qui souhaitent ou ont besoin de faire leurs devoirs au périscolaire (retour tardif à la maison, activité extra scolaire...). Un animateur sera avec eux afin de les accompagner dans l'organisation et la compréhension et la réalisation de leur travail à la maison. Les animateurs n'étant pas formés à l'enseignement, les parents ne peuvent se reposer entièrement sur cet accompagnement, l'aide au devoir proposé par le périscolaire ne se soustrait pas à la vérification parentale.

Les temps spécifiques

Au cours de l'année, l'équipe d'animation organisera des temps spécifiques et festifs à destination des enfants et parfois des familles. Ces moments conviviaux sont importants afin de créer une cohésion d'équipe, de renforcer le lien équipe-enfants et équipe-parents mais également pour que les enfants ressentent le périscolaire comme un lieu de vie à part entière.

5. Objectifs pédagogiques

Les objectifs suivants ont été définis en concertation avec l'ensemble de l'équipe d'animation de Saône, après une analyse approfondie des profils des enfants accueillis dans les différentes structures d'accueil de la commune.

- Développer l'autonomie des enfants
- Renforcer et développer les partenariats extérieurs
- Favoriser la créativité et l'imaginaire des enfants
- Encourager et valoriser le savoir être

Actions mises en place

Développer l'autonomie des enfants

L'objectif sera donc de mettre en place des activités et des rituels encourageant l'autonomie progressive des enfants, notamment lors des repas et des temps de vie quotidienne. Encourager l'autonomie des enfants contribue non seulement à leur développement personnel, mais aussi à l'apprentissage du respect des règles et des autres.

- Autonomie lors des repas :
 - Le service se fait en self, chaque enfant est responsable de son plateau jusqu'au débarrassage.
 - Organisation de sorties pédagogiques pour découvrir la faune et la flore locales et comprendre l'importance de la biodiversité.

Évaluation : les enfants adoptent ces habitudes sans crainte, y prennent plaisir et verbalise la fierté d'y arriver seul

Encourager et valoriser le Savoir être

L'acquisition de compétences sociales et émotionnelles est essentielle pour le bien-être et l'épanouissement des enfants. L'observation quotidienne des enfants à Saône a révélé plusieurs comportements préoccupants : manque de politesse, moqueries, violences physiques et verbales. Afin de favoriser un climat bienveillant et respectueux, des actions concrètes seront mises en place pour encourager les enfants à mieux interagir entre eux et à développer des valeurs essentielles comme l'empathie, le respect et la coopération.

- Mise en place d'une frise du comportement à la restauration de la maternelle (les enfants ont une vue claire de leur comportement pendant le repas, cela permet aux enfants de se situer et de prendre conscience de l'importance des bonnes pratiques à table)
- Les enfants sont incités à adopter des comportements respectueux et bienveillants envers leurs camarades et les adultes.
- L'objectif est de leur montrer que chaque action a des conséquences et de les encourager à progresser dans leurs comportements.
- Les animateurs valorisent les comportements positifs

Évaluation : les enfants proposent spontanément d'aider les camarades ou les adultes, les violences en tout genre diminuent et les enfants deviennent en capacité de mieux gérer les conflits par eux-mêmes

Développer et renforcer les partenariats extérieurs

L'ouverture du centre vers l'extérieur représente un levier essentiel pour enrichir les projets éducatifs et proposer des activités variées. Il est important de privilégier des collaborations locales, à la fois pour renforcer le lien avec le territoire et sensibiliser les enfants à des enjeux concrets, comme l'écologie. Par exemple, un partenariat avec l'association des chasseurs de Saône pourrait permettre des actions de sensibilisation à l'environnement, tandis que des séances sportives pourraient être mises en place avec des clubs locaux.

L'ouverture vers des acteurs locaux permettra d'enrichir les expériences des enfants et de leur offrir des opportunités d'apprentissage variées.

- Sensibilisation à la préservation des espaces naturels :
 - Mise en place d'un partenariat avec la Fédération de chasse de Saône pour sensibiliser les enfants à la préservation des milieux naturels, notamment les zones sensibles comme le marais.
 - Organisation de sorties pédagogiques pour découvrir la faune et la flore locales et comprendre l'importance de la biodiversité.
- Activités sportives et bien-être :
 - Développement de partenariats avec les clubs sportifs saônois pour proposer des séances encadrées favorisant la coopération et le respect des règles collectives.
- Projet culturel :
 - Collaboration avec des intervenants extérieurs pour la préparation du spectacle de fin d'année, impliquant les enfants dans la mise en scène, la création de décors et la gestion d'un projet collectif.

Évaluation : des projets sont mis en place en lien avec les partenaires, les partenaires éventuels nous sollicitent avant que nous le fassions

Favoriser la créativité et l'imaginaire

Dans une société où les écrans occupent une place grandissante dans le quotidien des enfants, il est essentiel de valoriser les jeux libres, les activités artistiques et les pratiques créatives. Encourager la découverte et l'expérimentation à travers des ateliers artistiques, des jeux d'imagination et des activités manuelles. Cet objectif s'inscrit pleinement dans l'identité du

périscolaire de Saône, qui a la chance de compter des artistes au sein de son équipe d'animation, permettant ainsi une transmission directe de savoir-faire créatifs.

Dans un monde où les écrans occupent une place croissante dans la vie des enfants, il est essentiel de leur offrir des temps de jeu et de création qui stimulent leur imagination.

- Encouragement aux activités artistiques :
 - Mise en place d'ateliers artistiques animés par des artistes locaux ou par les membres de l'équipe d'animation.
 - Création d'un espace d'expression libre où les enfants pourront raconter des histoires, dessiner ou inventer des jeux sans contrainte.
- Développement du jeu libre et de l'imaginaire :
 - Valorisation des jeux de rôle, des constructions et des aventures scénarisées où les enfants deviennent les héros de leurs propres histoires.
 - Intégration d'animations immersives (chasses aux trésors, escape games, défis en équipe) pour favoriser la réflexion et la créativité

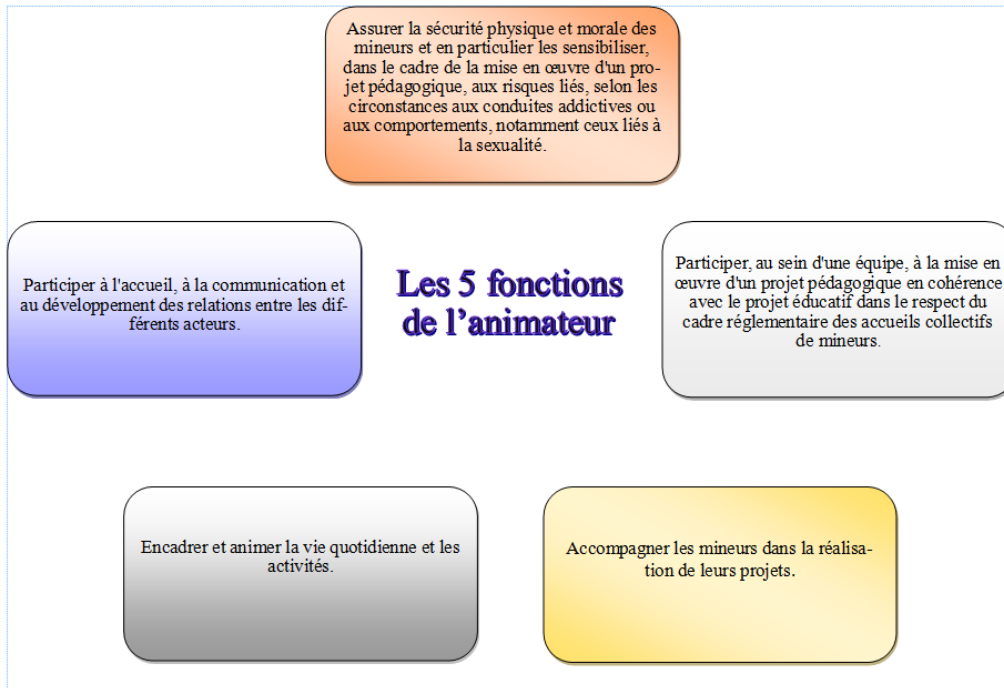
Évaluation : les enfants investissent l'espace d'expression libre, les enfants s'inscrivent et participent avec entrain aux activités.

6. Évaluation des animateurs stagiaire BAFA

Mise en place de l'outil d'évaluation : Chaque animateur (stagiaire et titulaire) se voit remettre 3 documents : les tableaux des 5 fonctions et 4 aptitudes de l'animateur, le tableau de prise de note quotidienne. Il est défini que chaque animateur devra tous les jours essayer de noter une action, un élément, une situation...rencontré au cours de la journée et tenter de l'associer à une ou plusieurs fonctions/aptitudes qui ont été mobilisé. Le directeur est toujours attentif à ce moment de prise de note afin avec l'animateur en cas de besoin.

Le but est de s'appuyer sur l'auto-analyse de l'animateur et d'utiliser ces notes afin de permettre une évaluation de l'animateur claire.

Cet outil est un résultat des premières séances de la formation « Accompagner un stagiaire BAFA », formation SDJES



De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

Les 4 aptitudes de l'animateur lui permettant :

De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.

D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Tableau de prise de note

Date	Événement	Fonction mobilisée	Aptitude mobilisée	Détails du contexte

EVALUATION DES ANIMATEURS (TITULAIRES)

Très satisfaisant : 5

Satisfaisant : 4

Moyen : 3

Insatisfaisant : 2

Très insatisfaisant : 1

Intitulés	1	2	3	4	5	N'est pas concerné
La santé, sécurité et moralité						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Assure le bien-être des enfants au sein de la structure						
S'informe sur les situations médicales et familiales des enfants						
Connaît la législation en vigueur (taux d'encadrements...)						
Connaît les besoins de l'enfant et son rythme biologique à chaque âge de son développement						
Sait être à l'écoute des enfants et, au besoin, les rassurer						
Sait apporter les soins basiques en cas de petit accident (coups, égratignure...)						
Sait appliquer les mesures d'hygiène en prenant en compte les rythmes et capacités de chacun						
Connaît et vérifie le nombre d'enfants sous sa responsabilité à chaque moment de la journée						
Sait gérer une sortie en extérieur (trousse de secours, repérage issue secours, déplacement en car, à pied...)						
Respecte et veille à ce que les enfants respectent les locaux, le matériel et les autres (adultes et enfants)						
S'assure de rendre les enfants aux personnes autorisées						
Au sein de l'équipe						

Est force de propositions (activités, projets, organisation...)						
Applique les décisions collectives						
Écoute les critiques (positives comme négatives) du directeur et se remet en question						
Sait gérer son propre rythme						
Sait "passer le relais" quand le besoin s'en fait sentir						
Sait quelles tâches accomplir afin de ne pas empiéter sur celles de ses collègues						
Prends en compte l'avis de ses collègues						
Participe activement aux préparations et aux réunions						
Fait part de ses problèmes à l'équipe						
Sait s'intégrer au sein d'une équipe d'animation						
Le fonctionnement						
Sait fixer des règles de vie aux enfants et les faire respecter dans la bonne humeur						
A une capacité d'analyse des différentes situations afin d'améliorer l'organisation du quotidien						
Est ponctuel						
Sait gérer le groupe en lui donnant vie (proposer, faciliter la tâche des enfants sans faire à leur place)						
Est capable de gérer une journée type						
Est capable de gérer une situation imprévue, et être réactif						
Sait animer/gérer les différents temps (repas, temps calme...)						
Aménage des lieux et des espaces favorisant des activités sans animateur						
Associe les enfants à l'entretien et au rangement des locaux						
Participe à l'élaboration du projet pédagogique						
L'animation : DONNER VIE A... !!						

Exprime ses besoins de formations afin de compléter et développer ses compétences						
Définit les objectifs et crée l'activité afin de les atteindre						
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Anticipe et prépare ses activités (préparation d'un modèle, stock du matériel, lieu approprié...)						
Sait expliquer clairement et avec enthousiasme l'activité						
Sait gérer l'activité (préparation, rangement, nettoyage...)						
S'implique/anime l'activité (costume, participation active...)						
Laisse la place à l'imagination et à la créativité des enfants						
Valorise les créations des enfants						
Sait modifier l'activité prévue en fonction des conditions climatiques, des envies des enfants						
Maitrise un répertoire de jeux diversifiés et en recherche des nouveaux régulièrement						
Propose des jeux diversifiés aux enfants						
Maitrise un répertoire de chants diversifiés et en recherche des nouveaux régulièrement						
Propose des temps de chants à différents moments de la journée						
Chante et fait chanter dans des moments et des lieux non nécessairement institués (attente du bus, préparation à la sieste...)						
Définit et explique les règles de sécurité lors d'une activité						
S'intègre aux situations de jeux mises en place par les enfants						
Coopère avec des intervenants extérieurs qui assurent une prestation spécifique						

Trouve les moyens qui permettent aux enfants de s'exprimer et de prendre part aux décisions de la vie de la structure						
Élabore le programme d'activités						
Les relations						
Entretiens des relations avec les parents (restitution de la journée de l'enfant, déroulement des sorties, activités prévues...)						
N'entre pas dans une relation de copinage avec les enfants						
S'intéresse à la vie de l'enfant (famille, loisirs, vacances...)						
Considère chaque enfant de la même façon (pas de "chouchous", d'enfant ignoré...)						
Offre la possibilité aux parents de participer aux activités du centre (accompagnement en sortie, participation au gouter...)						
Travail en partenariat avec l'agent technique						
Travail en partenariat avec l'équipe enseignante						